

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE**

## RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

L'Entreprise S.N.T., située en zone industrielle les Pistes, sur la commune de Nagel-Séze-Mesnil (27), exerce une activité de transformation de perches en bois ronds ainsi qu'une activité de traitement de bois.

L'entreprise S.N.T. exerce son activité, sur un terrain destiné à cet effet. Sur ce terrain l'entreprise dispose d'une surface d'environ de 19 160 m<sup>2</sup> dont 1 640 m<sup>2</sup> couvert. Cette superficie bâtie abrite principalement :

- un bâtiment de préservation du bois,
- de hangars abritant l'atelier de transformation du bois

La préservation du bois, qui s'effectue par absorption d'un produit chimique, a pour but de conférer aux bois des qualités de bonne conservation selon l'usage qui en sera fait.

L'atelier de fabrication abrite des machines équipées d'outils coupants qui sont actionnés par des moteurs électriques. Ces matériels permettent de transformer les perches en bois ronds destinés à un usage extérieur.

Les activités de l'entreprise S.N.T. engendrent :

- des produits connexes comme :
- Des écorces, des copeaux et des sciures.

Les produits connexes sont stockés dans un hangar et sont récupérés par une entreprise pour être valorisés en énergie ou composte.

- des déchets comme :
- de la ferraille stockée dans une benne qui est récupérée et recyclée par la société des Etablissements Roux – 27190 Conches en Ouche, pour être utilisée dans de nouvelles productions,
- des conteneurs et fûts vides des produits chimiques qui sont repris et recyclés par le fournisseur des produits.

L'entreprise est soumise, en fonction de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement à une autorisation d'exploiter présentée au titre des rubriques n° 2415, à une déclaration contrôlée au titre de la rubrique 4511

⇒ Les 2 rubriques n° 2415 et 4511 concernent l'activité de préservation du bois

### IMPACT DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE

#### Au niveau du bruit

L'activité de transformation du bois engendre une légère élévation du niveau sonore ambiant. L'élévation en période diurne des niveaux acoustiques demeure suffisamment faible pour ne pas perturber la santé de la population environnante.

Les horaires de travail sont limités à la période diurne.

#### Au niveau de l'air

L'entreprise est dotée de réseaux de collecte des sous produits issus de son activité de travail mécanique du bois et ne génère que très peu de poussières.

Le traitement du bois ne génère aucune odeur.

#### Au niveau de l'eau

Les activités de l'entreprise génèrent peu d'eau usée domestique.

Les bois contenant des produits de traitement sont stockés sous abri jusqu'à fixation des produits de traitement dans les cellules du bois afin d'éviter tout risque de délavage par l'eau de pluie.

#### Au niveau du sol

Les produits chimiques sont stockés à l'abri et sur un sol étanche formant rétention

### IMPACT DES ACTIVITES SUR LA SANTE DES POPULATIONS

ENVIRONNEMENT CONCERNE	ORIGINE DU RISQUE D'IMPACT	IMPACT SUR LA SANTE DES POPULATIONS	MESURES PRISES
RESSOURCE EN EAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution de la nappe souterraine par infiltration accidentelle</li> <li>- Pollution des eaux superficielles par déversement accidentel <i>(pas de cours d'eau à proximité du site)</i></li> <li>- Pollution accidentelle par des produits d'extinction en cas d'intervention contre l'incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination par des produits chimiques de l'eau potable (à partir du réseau)</li> <li>- Fixation de toxiques dans les écosystèmes aquatiques environnants (contamination de la faune et la flore)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de disconnecteurs avec clapets anti-retour empêchant tout retour d'eau industrielle au niveau du réseau communal de distribution</li> <li>- Mise en rétention imperméable de tous les stockages de produits chimiques (à l'état dilué comme à l'état concentré)</li> <li>- Ensemble de la station de préservation du bois sur rétention</li> </ul>
ATMOSPHERE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emission de produits chimiques</li> <li>- Emission de gaz lors d'un éventuel incendie</li> <li>- Emission de poussières</li> <li>- Emission de chaleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Irritation des bronches respiratoires et des yeux</li> <li>- Intoxication par inhalation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit chimique à l'état concentré stocké dans des conteneurs hermétiquement fermés.</li> <li>- Tension de vapeur du produit en solution nulle</li> <li>- Locaux à risques ouverts sur l'extérieur (avec renouvellement permanent et naturel de l'air ambiant)</li> <li>- Produit de traitement ininflammable</li> <li>- Stockage des sciures sous un hangar fermé sur trois côtés et couvert</li> <li>- L'activité de l'entreprise ne crée aucune émission de chaleur</li> </ul>

CONTAMINATION DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déversements accidentels de produits chimiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination de la nappe à partir du sol infiltré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage des produits chimiques sur rétention</li> <li>- Surveillance et travaux de maintenance régulière au niveau de toutes les rétentions</li> </ul>
NUISANCES SONORES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Machines-outils à bois</li> <li>- Circulation routière liée à l'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gènes pour le voisinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Machines-outils peu bruyantes et sous des hangars</li> <li>- Circulation réduite des véhicules à l'intérieur de l'enceinte de l'entreprise</li> <li>- Moteurs des véhicules à l'arrêt lors des opérations de chargement et déchargement</li> <li>- Aucune habitation occupée par des tiers à proximité du site</li> </ul>

Cette étude explicite tous les moyens mis en oeuvre pour ne pas engendrer de perturbations sur l'environnement, en particulier sur la faune et la flore, les sites et paysages, le sol, l'eau, l'air, le climat, les milieux naturels, les équilibres biologiques, les biens et le patrimoine culturel, le voisinage, l'hygiène, la sécurité et la salubrité publique.

Schéma de la procédure d'autorisation [en annexe 6](#).